

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 A 18 H 30

Absent(es) excusé(es) : Alexis BARADA, Elodie LEPLUS, Julie PEYROUTY

1. COMPTE-RENDU DES DIVERSES REUNIONS PAR LES DELEGUES

- Le prix de l'eau est en augmentation : travaux réseaux et coût du matériel, nommes Augmentation du prix communiqué par le syndicat sous peu

2. SYNTHESE DEPENSES/RECETTES COMMUNALES 2024

- Problème de traitement de certaines dépenses liées à la sécurité routière qui étaient prévues en investissement et qui risquent de passer en fonctionnement – Négociations en cours – la totalité des emprunts n'a pas été mandatée
- En recette : loyers non encaissés = un déficit de 4 à 5000.00 €
- Tombées d'emprunts à venir sous 3 ans
- Pas d'ambition d'investissement en 2025

3. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Sur le fondement de ses pouvoirs de police générale, le maire assure la réponse de premier niveau à toute situation mettant en péril sa population. La commune constitue ainsi le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité civile.

Dans cette perspective, elle élabore un plan communal de sauvegarde (PCS). Le PCS, outil de gestion des crises des communes, permet de préparer la réponse à tout type d'évènements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.). Document à visée résolument opérationnelle, il a pour objet de définir, par avance, les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événement. Cette démarche permet, en situation de crise, de ne pas se poser de questions sur l'organisation à mettre en place afin de traiter l'événement de manière rapide et pertinente.

Par ailleurs, les communes sont appuyées dans ces missions par les intercommunalités qui disposent des plans intercommunaux de sauvegarde (PICS). Ce plan permet à la commune sinistrée de solliciter les moyens propres de l'EPCI et les moyens mutualisés des communes-membres de l'intercommunalité. Il organise également la continuité des compétences exercées par l'EPCI en période de crise (voirie, eau potable, assainissement, etc.).

Prise d'un arrêté municipal portant approbation du PCS

4. TRAVAUX RUE CFP/ RUE DE L'ÉGLISE/RD 939

Il reste quelques points :

- Déplacer un compteur d'eau
- Peinture au niveau de l'écluse route de VALENCE

Le feu récompense fonctionne

5. SENS INTERDIT CHEMIN DE L'ÉGLISE /POIDS LOURD

Prise d'un arrêté municipal interdisant l'accès aux poids lourds chemin de l'église

6. POINT A TEMPS

Bouchage des trous sur voiries à prévoir

7. PV DU 30/01/2025

Lettre à l'agent technique suite à divers soucis relationnels et compétences techniques
Démarche à venir : courrier de convocation pour entretien préalable à licenciement pour insuffisances professionnelles

8. LOGEMENT ECOLE

Expulsion effective de la locataire

Convoi à faire pour vider l'appartement mercredi 26/02/2025 – 9h

9. FESTIVAL – FÊTE LOCALE - RANDO

Spectacle organisé par la Poutgerie le week-end de la SAINT-JEAN, le samedi

Dimanche rando et repas avec la pétanque

10. QUESTIONS DIVERSES

- **CLET – délibération : prise**
- **PLUi : rencontre prochaine avec le Grand 'Auch**

- **CHANGEMENT DE MÂT : réparation prévue – l'expert est passé**
- **CAMPANAIRE : entretien annuel - réfection du joug qui tient la cloche (devis en cours)**
- **COMITE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE : tout le monde est desservi sur la commune**
- **PUBLIC LABO – STATION DE SAINT-JEAN : nettoyage du canal de sortie de la step**
- **SUBVENTION FSL : pas de suite**
- **LA SACEM : pas de suite**